

# Actualités de la relance

## 19 novembre 2021 - Nouveaux lauréats pour les fonds automobile et aéronautique

Le Gouvernement a annoncé 98 nouveaux lauréats dans le cadre de la démarche de soutien de l'industrie française :

- 53 nouveaux projets pour le fonds de soutien automobile ont été sélectionnés, ce qui représente au total 403 projets pour plus de 1066 millions d'euros d'investissements industriels. 361 millions d'euros ont été engagés par l'État sur cet investissement ;
- 45 nouveaux projets pour le fonds de soutien aéronautique ont été sélectionnés, ce qui représente au total 385 projets pour plus de 669 millions d'euros d'investissements industriels. 293 millions d'euros ont été engagés par l'État sur cet investissement.

## 19 novembre 2021 - Nouveaux lauréats pour les appels à projets visant à décarboner

Le Gouvernement a annoncé 42 nouveaux lauréats dans le cadre des appels à projets opérés par l'ADEME :

- 28 lauréats du dispositif « Efficacité énergétique et décarbonation des procédés » qui représentent un investissement total de 689 millions d'euros à l'échelle nationale, dont 133 millions d'euros d'aides d'État. Ces projets permettront de réduire les émissions industrielles de gaz à effet de serre de 22 % en moyenne sur ces sites, ce qui représente plus de 1,1 million de tonnes de CO<sub>2</sub>eq par an
- 14 lauréats « Chaleur biomasse » qui représentent des investissements industriels de 245 millions d'euros à l'échelle nationale, dont 109 millions d'euros d'aides à l'investissement. Ils bénéficieront également de 34 millions d'euros d'aide au fonctionnement

## 18 novembre 2021 - Présentation d'un guide sur le mentorat dans l'industrie

Dans le cadre de la Semaine de l'industrie et dans la lignée du plan « 1 jeune, 1 solution », la mise en place du mentorat dans l'industrie a pour objectif de transmettre des savoirs et des compétences pour favoriser l'orientation et l'épanouissement personnel et professionnel des jeunes. C'est un dispositif d'accompagnement individuel, libre, volontaire et confidentiel d'un jeune de moins de 30 ans par un mentor plus expérimenté. Tous les salariés, fonctionnaires, entrepreneurs, en recherche d'emploi ou retraités peuvent devenir mentor.

## 16 novembre 2021 - Démarrage des obligations Relance et simplification de l'accès aux prêts participatifs Relance

Ce dispositif, destiné à toutes PME et ETI françaises qui souhaitent se développer et investir, a pour objectif de renforcer leur situation financière sans modifier leur gouvernance. Ces obligations facilitent l'obtention de financements complémentaires et accroissent la capacité de rebond des entreprises. Ces obligations ont une durée de 8 ans et sont remboursables en une fois, à l'échéance de l'obligation.

Les prêts participatifs Relance, distribués par les établissements de crédit, permettent de renforcer la solidité financière des entreprises en apportant un financement long qui s'insère dans la structure de financement entre les fonds propres et la dette, et n'est pas dilutif. Ils permettent en outre de financer dans la durée des opérations d'investissement (renforcement et modernisation de l'outil de production ou d'investissement en R&D) ainsi que des projets de développement.

Ces prêts participatifs Relance (PPR) sont distribués jusqu'à fin 2022

## 2 novembre 2021 - Stratégie nationale Cloud : lancement du plan industriel de soutien à la filière

Dans le cadre du troisième volet de la stratégie nationale pour le *cloud*, Cédric O, secrétaire d'État chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques a annoncé le plan industriel de soutien à la filière *cloud* française. Doté de 1,8 milliards d'euros, dont 667 millions d'euros de financement public, 680 millions d'euros de cofinancements privés et de 444 millions d'euros de financements européens, ce plan vise à renforcer le soutien à l'offre de la filière industrielle de *cloud* française et mise sur l'innovation et les atouts de l'écosystème français du *cloud*, en :

- soutenant l'essor des offres françaises innovantes, y compris provenant du logiciel libre ;
- accélérant le passage à l'échelle des acteurs français sur les technologies critiques très demandées, telles le big data ou le travail collaboratif ;
- intensifiant le développement de technologies de rupture à horizon 2025, telles que *l'edge computing* afin de positionner la filière européenne comme un futur champion.